



WEBINAIRE

**POURQUOI ET
COMMENT MAÎTRISER
LES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE DANS VOS
BÂTIMENTS ?**



INTERVENANT.ES



ALEX NAVUCET

Consultant



LÉA BERRY

Consultante climat



- 
- 01. QUELQUES MOTS SUR LE PROGRAMME « TRANS'FORMATION »**
 - 02. LES ENJEUX DES BÂTIMENTS TERTIAIRES**
 - 03. PANORAMA DES SOLUTIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES**
 - 04. QUESTIONS & RÉPONSES**

01.

**QUELQUES MOTS
SUR LE PROGRAMME
« TRANS'FORMATION »**



LA DÉMARCHE « TRANS' FORMATION » EN BREF

Un **accompagnement** de la professionnalisation des OF

–

Thématiques variées : notamment, **transition écologique & enjeux RSE**

–

Objectif : tendre vers un **appareil régional « eco-responsable »**

DÉMARCHE « TRANS' FORMATION » - À VOS AGENDAS !



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Empreinte carbone de la formation : comment l'évaluer et éco-concevoir les parcours ?

24 avr. 2025 - Orléans

Agir pour minimiser l'empreinte carbone des formations représente une priorité pour la Région qui forme chaque année plus de 30 000 apprenants.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque de la mobilité durable

29 avr. 2025 - Orléans

La Fresque de la Mobilité Durable est un atelier collaboratif qui sensibilise les participants aux enjeux de la mobilité responsable et à l'impact environnemental de leurs déplacements.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque de la mobilité durable

30 avr. 2025 - Tours

La Fresque de la Mobilité Durable est un atelier collaboratif qui sensibilise les participants aux enjeux de la mobilité responsable et à l'impact environnemental de leurs déplacements.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Quel est le rôle du CSE dans la démarche RSE de votre OF ?

17 juin 2025

Apprenez comment le Comité Social et Économique (CSE) peut contribuer activement à intégrer les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans la stratégie de votre organisme de formation (OF).



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque du numérique

24 juin 2025 - Orléans

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant-es aux enjeux environnementaux du numérique.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque du numérique

25 juin 2025 - Tours

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant-es aux enjeux environnementaux du numérique.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Comment promouvoir la mobilité durable auprès des salariés de son OF ?

13 mai 2025 - Distanciel

Découvrez comment promouvoir la mobilité durable auprès des salariés de votre organisme de formation (OF) et identifiez les actions adaptées à vos enjeux environnementaux et sociaux.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Développer une ingénierie pédagogique intégrant les notions d'écocitoyenneté et d'éco-entrepreneuriat

03 juin 2025 > 04 juin 2025 - Orléans

Agir pour minimiser l'empreinte carbone constitue une priorité en Région au bénéfice des habitants et des territoires. Au travers de cette action, vous partagerez collectivement ce que recouvrent les concepts d'"éco-".



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Pourquoi et comment maîtriser les consommations d'énergie dans vos bâtiments ?

10 juin 2025 - Distanciel

Dans un contexte de crise climatique et énergétique, découvrez pourquoi et comment maîtriser les consommations d'énergie (MDE) dans vos bâtiments.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Atelier Mille-Pas

08 juil. 2025 - Tours

Les Ateliers Mille pas proposent de sensibiliser au sexismes et aux inégalités femmes-hommes, de faire prendre conscience de la problématique et fournir de grands repères sur le sujet, créer des déclics pour passer à l'action.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Atelier Mille-Pas

09 juil. 2025 - Orléans

Les Ateliers Mille pas proposent de sensibiliser au sexismes et aux inégalités femmes-hommes, de faire prendre conscience de la problématique et fournir de grands repères sur le sujet, créer des déclics pour passer à l'action.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Comment promouvoir la mobilité durable auprès des apprenants de son OF ?

16 sep. 2025

Dans une logique exploratoire, cette nouvelle séquence dédiée à la mobilité durable vise à mettre en avant des exemples concrets de solutions et bonnes pratiques pour les organismes de formation.

DÉMARCHE « TRANS' FORMATION » - À VOS AGENDAS !



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Empreinte carbone de la formation : comment l'évaluer et éco-concevoir les parcours ?

24 avr. 2025 - Orléans

Agir pour minimiser l'empreinte carbone des formations représente une priorité pour la Région qui forme chaque année plus de 30 000 apprenants.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque de la mobilité durable

29 avr. 2025 - Orléans

La Fresque de la Mobilité Durable est un atelier collaboratif qui sensibilise les participants aux enjeux de la mobilité responsable et à l'impact environnemental de leurs déplacements.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque de la mobilité durable

30 avr. 2025 - Tours

La Fresque de la Mobilité Durable est un atelier collaboratif qui sensibilise les



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Quel est le rôle du CSE dans la démarche RSE de votre OF ?

17 juin 2025

Apprenez comment le Comité Social et Économique (CSE) peut



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque du numérique

24 juin 2025 - Orléans

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant-es aux enjeux environnementaux du numérique.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Fresque du numérique

25 juin 2025 - Tours

La Fresque du Numérique est un atelier ludique et collaboratif avec une pédagogie similaire à celle de La Fresque du Climat. Le but de ce "serious game" est de sensibiliser et former les participant-es aux enjeux environnementaux du numérique.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Comment promouvoir la mobilité durable auprès des salariés de son OF ?

13 mai 2025 - Distanciel

Découvrez comment promouvoir la mobilité durable auprès des salariés de votre organisme de formation (OF) et identifiez les actions adaptées à vos enjeux environnementaux et sociaux.

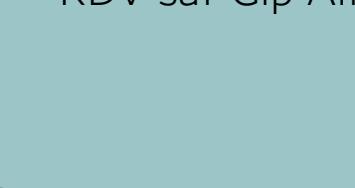


ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Développer une ingénierie pédagogique intégrant les notions d'écocitoyenneté et d'éco-entrepreneuriat

03 juin 2025 > 04 juin 2025 - Orléans

Agir pour minimiser l'empreinte carbone constitue une priorité en Région au bénéfice des habitants et des territoires. Au travers de cette action, vous partagerez collectivement ce que recouvrent les concepts d'"éco-".



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Pourquoi et comment maîtriser les consommations d'énergie dans vos bâtiments ?

10 juin 2025 - Distanciel

Dans un contexte de crise climatique et énergétique, découvrez pourquoi et comment maîtriser les consommations d'énergie (MDE) dans vos bâtiments.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Atelier Mille-Pas

08 juil. 2025 - Tours

Les Ateliers Mille pas proposent de sensibiliser au sexisme et aux inégalités femmes-hommes, de faire prendre conscience de la problématique et fournir de grands repères sur le sujet, créer des déclics pour passer à l'action.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Atelier Mille-Pas

09 juil. 2025 - Orléans

Les Ateliers Mille pas proposent de sensibiliser au sexisme et aux inégalités femmes-hommes, de faire prendre conscience de la problématique et fournir de grands repères sur le sujet, créer des déclics pour passer à l'action.



ACTION DE PROFESSIONNALISATION

Comment promouvoir la mobilité durable auprès des apprenants de son OF ?

16 sep. 2025

Dans une logique exploratoire, cette nouvelle séquence dédiée à la mobilité durable vise à mettre en avant des exemples concrets de solutions et bonnes pratiques pour les organismes de formation.

02.

POURQUOI MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE DE VOS BÂTIMENTS ?

LES ENJEUX DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

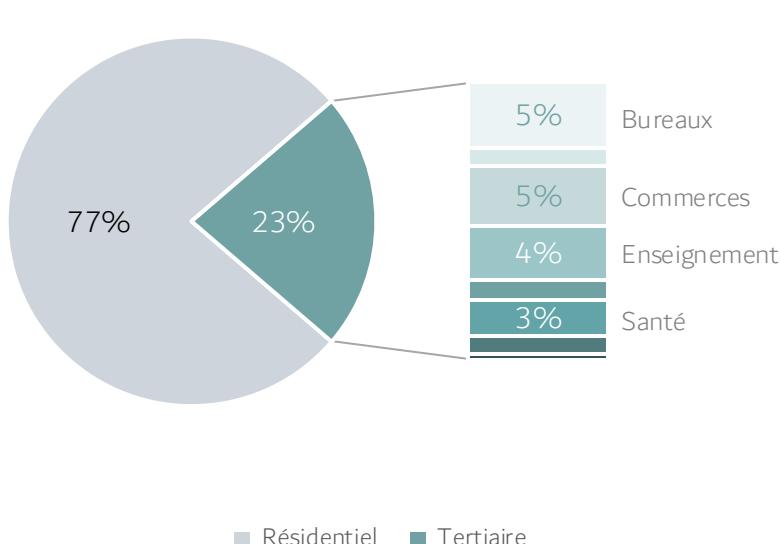
LES CHIFFRES CLÉS DES BÂTIMENTS TERTIAIRES



1,2 MILLIARD DE m²

de bâtiments tertiaires en France

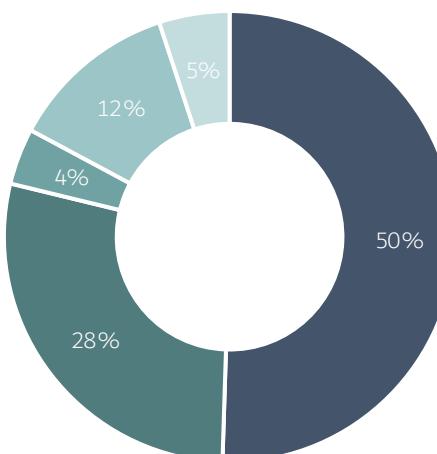
Répartition de la surface du parc
immobilier français



265 TWh consommés

soit **17%** de la consommation d'énergie finale française

Répartition des consommations par
source énergétique



Sources: OPERAT & Ademe

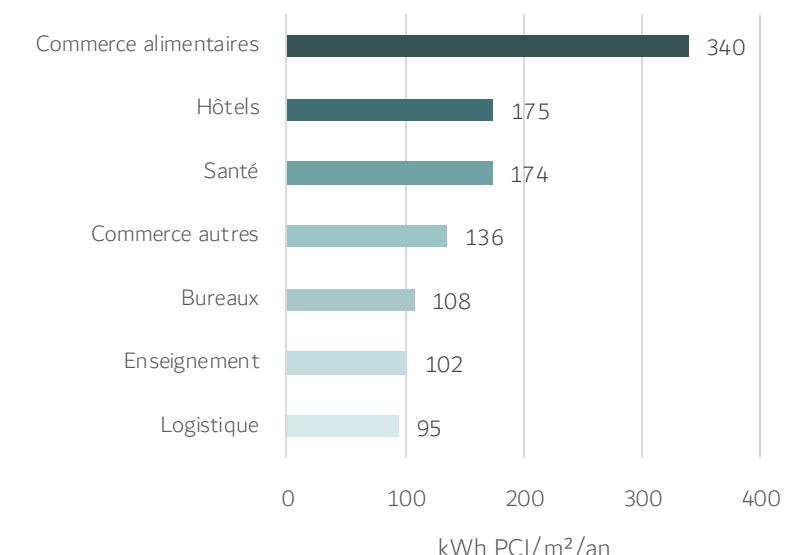
Sources: OPERAT & Bilan Energétique de la France 2021



DE FORTES DISPARITÉS

de consommation selon les typologies de bâtiments

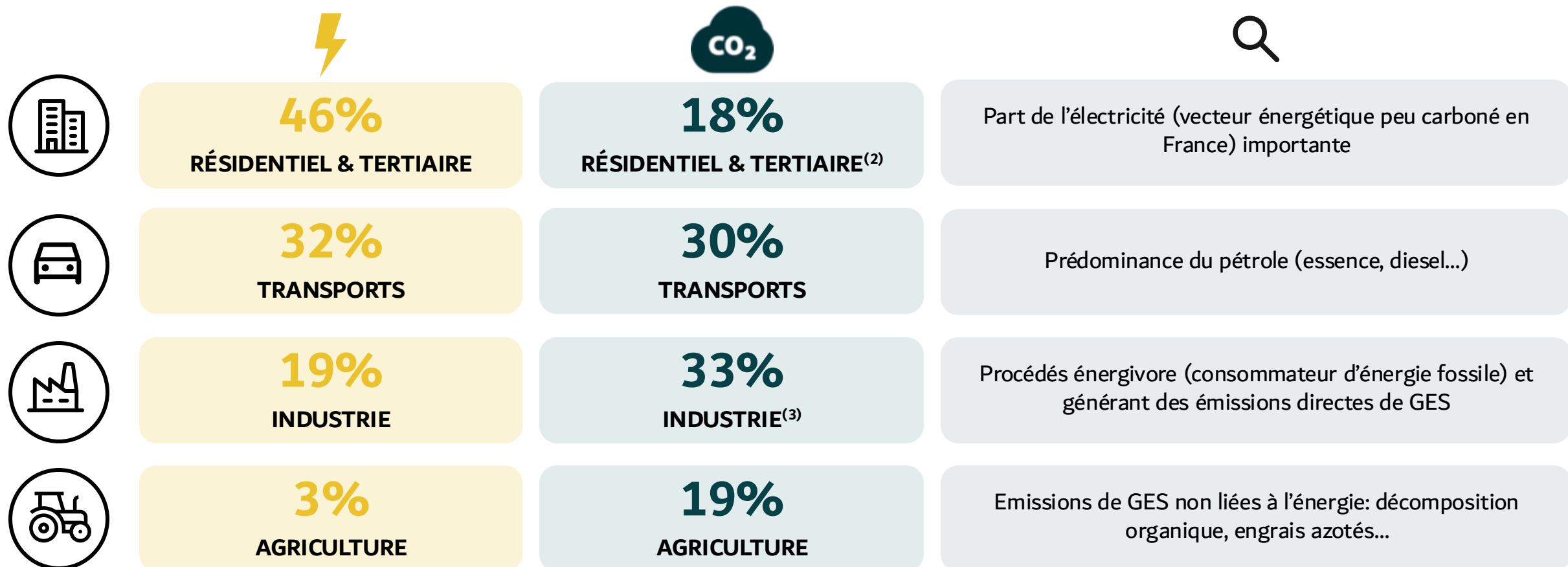
Ratio de consommation moyen annuel
selon les secteurs d'activité



Source: OPERAT

DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES FORTS

Consommations d'énergie finale⁽¹⁾ et émissions de GES par secteur (France)

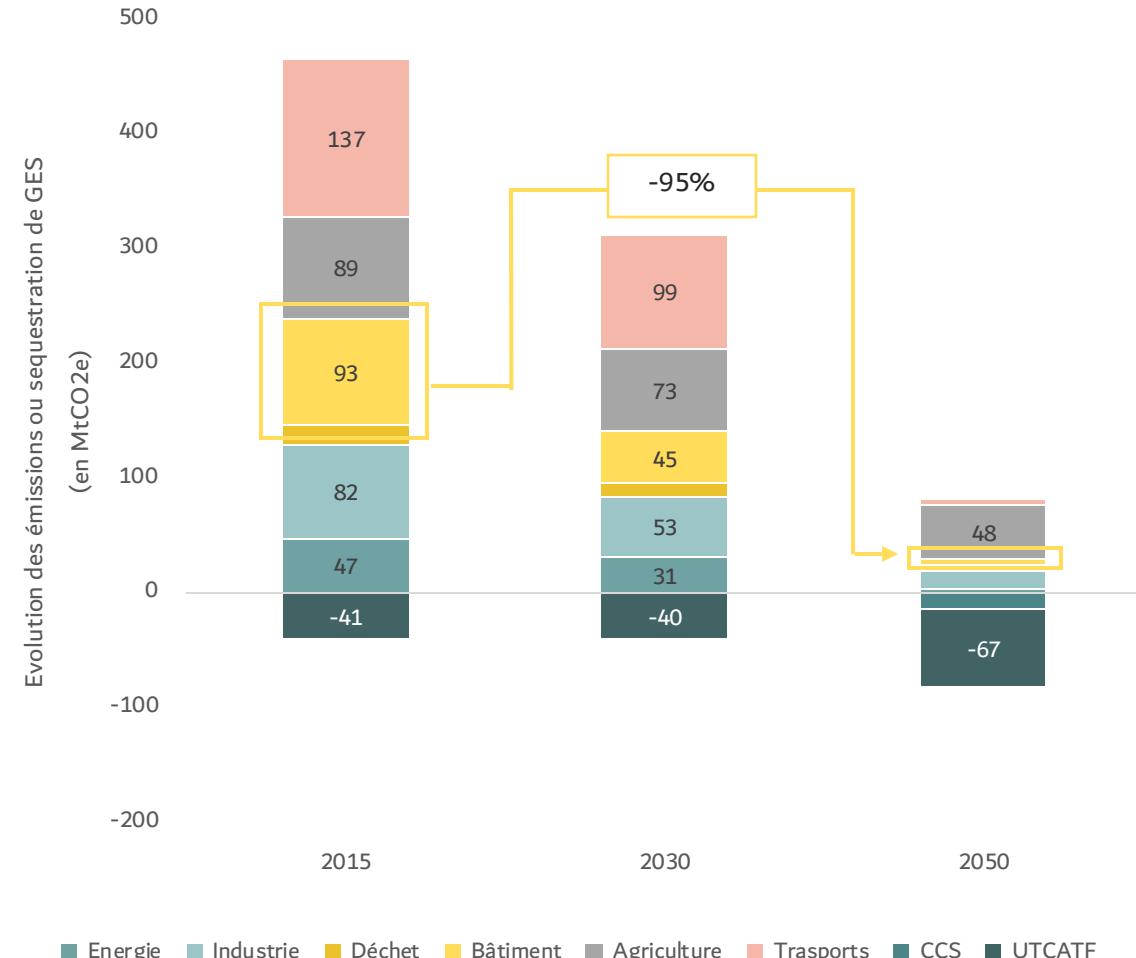


Le secteur « **résidentiel et tertiaire** » comptabilise les émissions de GES liées aux **consommations énergétiques** des bâtiments. L'impact des **matériaux de construction**, lui, est comptabilisé dans la catégorie « **industrie** ».

L'IMMOBILIER, UN SECTEUR EN PLEINE ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE



Projection des émissions de GES en France selon la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)*



Source: <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Synth%C3%A8se%20sc%C3%A9nario%20de%20r%C3%A9f%C3%A9rence%20SNBC-PPE.pdf>

*Dans la SNBC, la catégorie « Bâtiment » ne concerne que les émissions associées aux consommations énergétiques des bâtiments. Les émissions associées à la construction sont comptabilisées dans la partie industrie pour leur fabrication lorsqu'elle est française, et dans la partie transport pour leur transport jusqu'au chantier. Elle prévoit une réduction de 48 % des émissions du secteur des bâtiments à l'horizon 2030 par rapport à 2015 et une décarbonation quasi-complète à l'horizon 2050 (scopes 1 et 2).

DÉCRET TERTIAIRE OU DISPOSITIF ECO ENERGIE TERTIAIRE (DEET) : CE QU'IL FAUT SAVOIR

QUOI ?	L'objectif est de réduire progressivement la consommation énergétique du bâtiment de : 40% en 2030, 50% en 2040, 60% en 2050 , par rapport à une année de référence (entre 2010 et 2019, au choix) ou d'atteindre une consommation d'énergie seuil définie en fonction de la catégorie du bâtiment.
QUI ?	Tous les propriétaires et locataires de locaux tertiaires de plus de 1000 m² (83% des surfaces tertiaires en France). De nombreux types de bâtiments sont concernés : commerces, bureaux, établissements scolaires, équipements sportifs, salles de spectacle, musées, cafés, hôtels, restaurants, établissements de santé, infrastructures logistiques, gares, aérogares, data center, etc.
COMMENT ?	La déclaration annuelle des consommations d'énergie sur la plateforme OPERAT , gérée par l'ADEME, est obligatoire depuis le 31 décembre 2022. Elle doit être effectuée chaque année avant le 30 septembre .
POURQUOI ?	L'objectif est de diminuer l'empreinte carbone du secteur tertiaire et de contribuer aux engagements climatiques de la France. Il s'agit également d' éviter les mesures de contrôle et de sanction telles que le dispositif de « name & shame », les amendes administratives ou encore l'obligation de justifier des plans d'action correctifs.

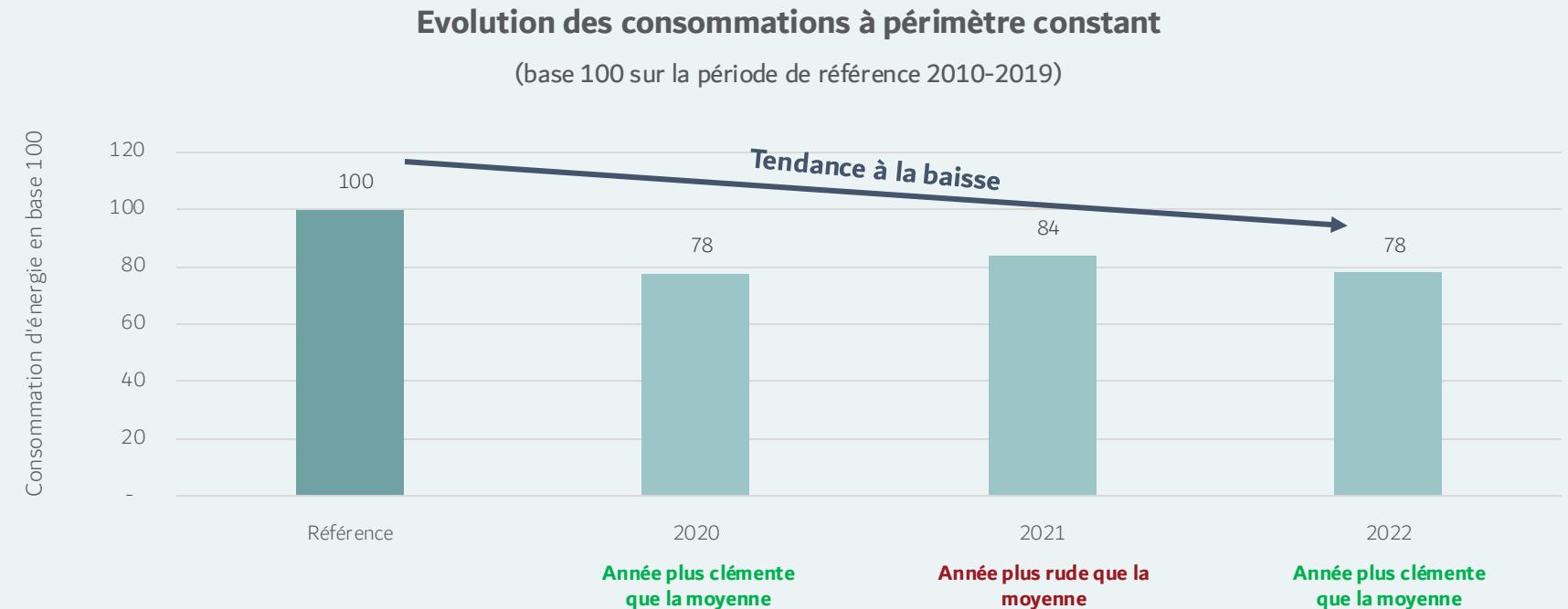
DÉCRET TERTIAIRE OU DISPOSITIF ECO ENERGIE TERTIAIRE (DEET) : ÉTAT DES LIEUX

UN TAUX DE REMPLISSAGE EN PROGRESSION

- **Taux de remplissage d'OPERAT de 57 % pour l'année 2021** (première année de reporting)
- **Taux de remplissage d'OPERAT de 80% en 2024** (bien que de nombreuses années de références ne soient pas renseignées)

UNE TENDANCE À LA BAISSE DES CONSOMMATIONS

- **Baisse globale de 22 % a été observée entre l'année de référence et 2022.**
- **Hausse de 7 % entre 2020 et 2021**, attribuée à la reprise d'activité après la crise sanitaire et à des conditions climatiques plus rigoureuses.
- **Baisse de 6 % enregistrée entre 2021 et 2022**, attribuée à la crise énergétique (hausse des prix et tensions sur l'approvisionnement) ainsi qu'un climat plus clément.



DÉCRET BACS (BUILDING AUTOMATION & CONTROL SYSTEMS) : CE QU'IL FAUT SAVOIR

QUOI ?

Le décret impose **l'installation de systèmes d'automatisation et de contrôle des bâtiments** (BACS) pour optimiser la performance énergétique. Ces systèmes permettent de **surveiller, d'analyser et d'ajuster automatiquement la consommation énergétique** des équipements techniques des bâtiments.

QUI ?

Tous les propriétaires et exploitants de bâtiments tertiaires, qu'ils soient publics ou privés, neufs ou existants. Il concerne spécifiquement les bâtiments équipés de **systèmes de chauffage ou de climatisation**, combinés ou non avec un système de ventilation, **dont la puissance nominale est supérieure à 70 kW ou 290 kW**, selon le calendrier d'application.

QUAND ?

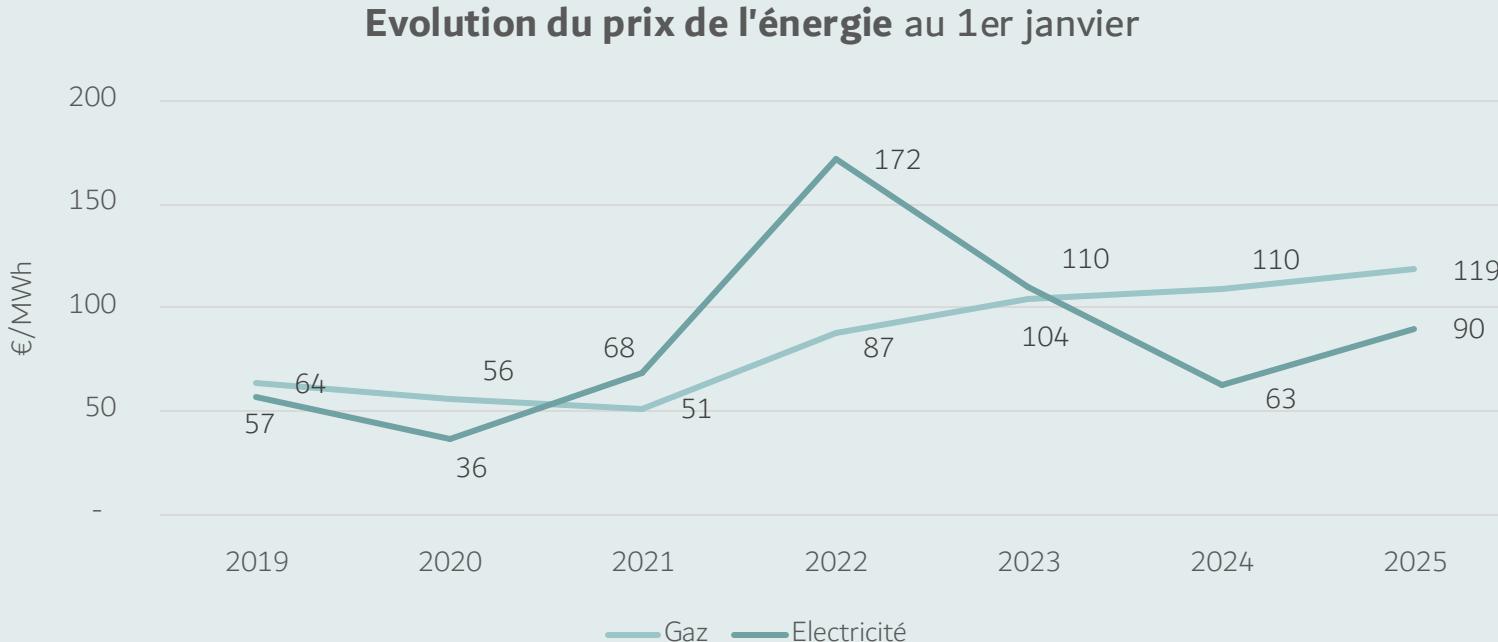
- **Depuis 2021** : obligation pour les bâtiments neufs.
- **Depuis 2025** : obligation pour les bâtiments existants avec des systèmes de chauffage ou de climatisation d'une puissance supérieure à 290 kW.
- **A partir de 2027** : obligation pour les bâtiments existants avec des systèmes de chauffage ou de climatisation d'une puissance comprise entre 70 kW et 290 kW.

POURQUOI ?

L'objectif du décret BACS est d'**améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires** en réduisant leur consommation d'énergie. Cela s'inscrit dans la stratégie nationale de sobriété énergétique et répond aux exigences européennes en matière de performance énergétique des bâtiments.

ENJEUX FINANCIERS : INVESTIR DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, UNE STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

DES RISQUES FINANCIERS FACE À LA VOLATILITÉ DES PRIX DE L'ÉNERGIE...



- Les prix de l'électricité et du gaz **peuvent varier du simple au double en quelques années.**
- Le prix de l'énergie est **très sensible au contexte géopolitique** : la crise en Ukraine a fortement impacté les prix de l'énergie en 2022.
- Les prix restent imprévisibles et soumis à des facteurs externes : **investir dans la performance énergétique, c'est se protéger contre l'instabilité des marchés.**

Source: EPEX et Commission de Régulation de l'Energie

...ET DES OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES

- Un bâtiment de bureau de 1 000 m² consomme en moyenne 130 000 kWh par an. Cela représente un budget d'environ 13 000 €.
- Le respect du décret tertiaire à horizon 2030 génère 40% d'économie, soit une économie de :
 - - 52 000 kWh / an
 - **- 5 200 € / an**

Source: Observatoire de l'Immobilier Durable et Optima Energie

ENJEUX DES BÂTIMENTS TERTIAIRES : LES MESSAGES CLÉS



1

LES BÂTIMENTS TERTIAIRES
REPRÉSENTENT 17% DE LA
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE FINALE
FRANÇAISE, ET SONT ASSOCIÉES À DES
ENJEUX CARBONE IMPORTANTS.



2

LE SECTEUR IMMOBILIER DOIT, DE
MANIÈRE COLLECTIVE, RÉDUIRE SON
EMPREINTE CARBONE DE 95 % D'ICI 2050
POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS
CLIMATIQUES NATIONAUX.



3

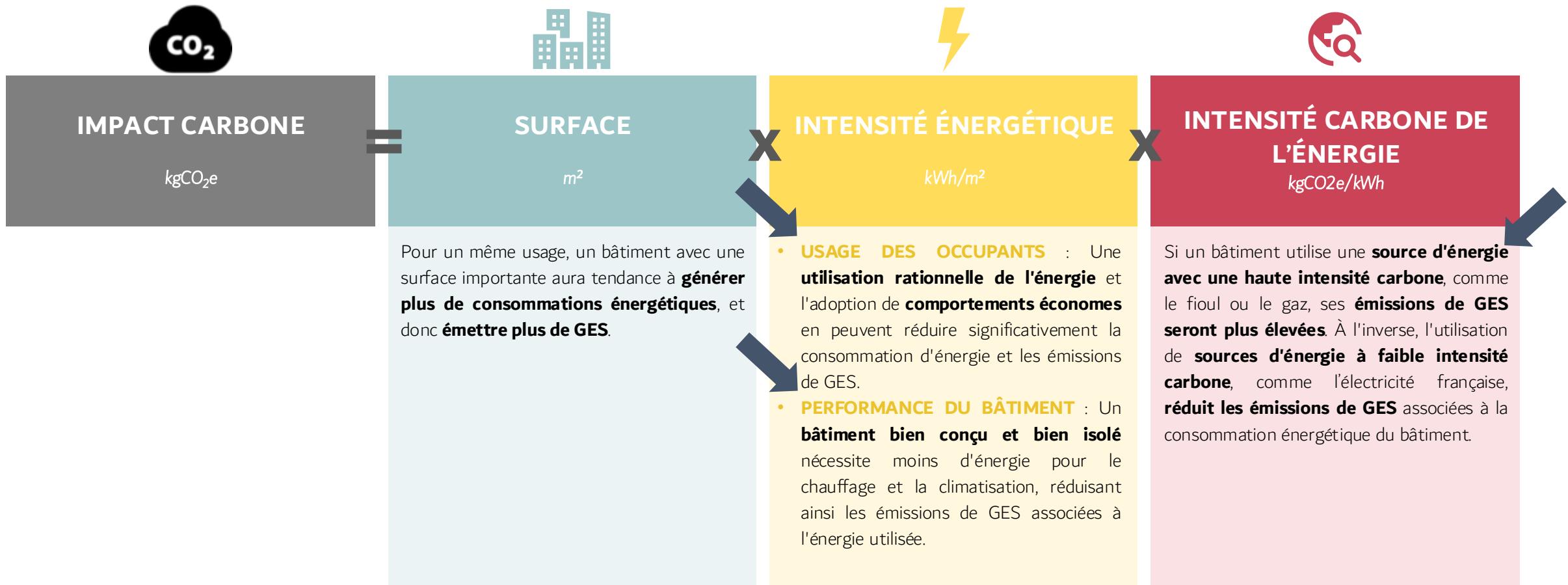
LES BÂTIMENTS TERTIAIRES SONT SOUMIS
À UNE **RÉGLEMENTATION STRICTE**, CE QUI
INCITE LES ACTEURS À **S'ADAPTER**, À
SUIVRE DE NOUVEAUX INDICATEURS ET À
ADOPTER DES PRATIQUES PLUS
DURABLES.

03.

COMMENT MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS
D'ÉNERGIE DE VOS BÂTIMENTS ?

PANORAMA DES SOLUTIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

LES PRINCIPAUX LEVIERS POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



Les **émissions de GES liées aux consommations énergétiques** d'un bâtiment sont intrinsèquement liées à ces trois paramètres. Afin de réduire les émissions de GES, les trois leviers peuvent être actionnés.

LEVIER 1 : LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



ECOGESTES

LA MISE EN PLACE D'ÉCOGESTES DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES PERMETTRAIT DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE 11 À 13 %.

Source: concours Déclics et CUBE

Le saviez-vous ?



SENSIBILISATION

80 % DES FRANÇAIS DÉCLARENT ÊTRE PRÊTS À CHANGER LEURS COMPORTEMENTS POUR RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIE, MAIS SEULEMENT 30 % SAVENT PRÉCISEMENT QUELS GESTES SONT LES PLUS EFFICACES.

Source: Ademe, Baromètre énergie 2022

Le saviez-vous ?



REPENSER NOS USAGES

LA MUTUALISATION DES ESPACES ENTRE USAGERS PERMET DE RÉDUIRE LES BESOINS EN SURFACES BÂTIES, UNE DÉMARCHE EN COHÉRENCE AVEC LES OBJECTIFS DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN).

Le saviez-vous ?

Guide de l'Ademe

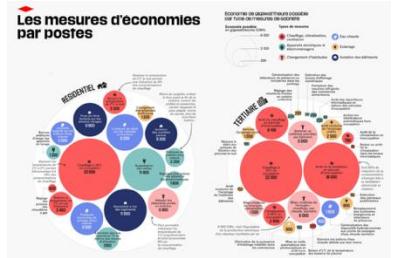


Challenge



Ma Petite
Planète

Guide de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)



Atelier collaboratif



Coworking



Engagement associatif



Mutualisation école & activités périscolaires ou culturelles



LEVIER 1 : LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le saviez-vous ?

LA MISE EN PLACE D'ÉCOGESTES DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES PERMETTRAIT DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE 11 À 13 %.

Source: concours Déclics et CUBE

Exemples d'écogestes et leurs impacts

Température de chauffe en hiver

19°C

Température de refroidissement en été

26°C

L'usage de la climatisation est à limiter, en privilégiant la ventilation naturelle



- 7%



de consommation d'énergie
En baissant la température de 1°C



- 15%



de consommation d'énergie
En installant un thermostat programmable



- 10%



de consommation d'électricité
En éteignant les appareils en veille



- 80 à 90%



de consommation d'électricité pour l'éclairage
en utilisant une ampoule LED

Autres exemples d'écogestes pour les bâtiments tertiaires : éteindre les lumières dans les pièces inoccupées & utiliser la lumière naturelle autant que possible, fermer les volets la nuit pour limiter les pertes de chaleur, inciter à l'usage des escaliers...

Source : Ademe

LEVIER 2 : LA PERFORMANCE DU BÂTIMENT

Le saviez-vous ?

Une rénovation permet de diviser l'impact carbone de l'énergie entre 2 et 12 fois

Source: Hub des Prescripteurs Bas Carbone

Le double enjeu de la rénovation

Construire du neuf bas-carbone ne sera **pas suffisant** pour atteindre les objectifs climatiques de la France en 2050. **La rénovation des bâtiments est absolument incontournable**, pour deux raisons :



La rénovation des bâtiments existants évite la nécessité de construire de nouvelles structures, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre associées à la construction et à la démolition.



La rénovation améliore la performance énergétique des bâtiments, et les rend plus économies en énergie. Cela permet de diminuer considérablement les consommations d'énergie.

La SNBC2 ambitionne de rénover l'ensemble du parc tertiaire, et de donner l'exemple par la mise en œuvre de rénovations très performantes des bâtiments publics.

Le scénario de référence vise un objectif de **3 % du parc tertiaire rénové en moyenne par an entre 2015 et 2050**.

LEVIER 2 : LA PERFORMANCE DU BÂTIMENT

Le saviez-vous ?

Une rénovation permet de diviser l'impact carbone de l'énergie entre 2 et 12 fois

Source: Hub des Prescripteurs Bas Carbone

RÉNOVATIONS LÉGÈRES

temps de travaux court, coût faible, gain faible
Invest : < 100€/m²

- Optimiser l'éclairage avec des LED et des détecteurs de présence
- Améliorer l'étanchéité à l'air du bâtiment (petites interventions : joints, portes, etc.)
- Installer des brise-soleil ou stores intérieurs pour limiter les surchauffes
- Changement de robinets pour modèles économies
- Mettre en place des programmeurs ou thermostats connectés
- ...

RÉNOVATIONS INTERMÉDIAIRES

temps de travaux moyen, coût moyen, gain moyen
Invest : 200-300 €/m²

- Installer du double vitrage en remplacement ponctuel
- Renforcer l'isolation thermique des combles ou toitures accessibles
- Remplacer les équipements de chauffage et climatisation par des systèmes efficaces
- ...

RÉNOVATIONS LOURDES

temps de travaux long, coût important, gain important
Invest : variable

- Installer du double ou triple vitrage sur l'ensemble de bâtiment
- Renforcer l'isolation thermique de la façade par l'extérieur (ITE)
- Isoler les planchers pour limiter les pertes thermiques par le sol
- ...

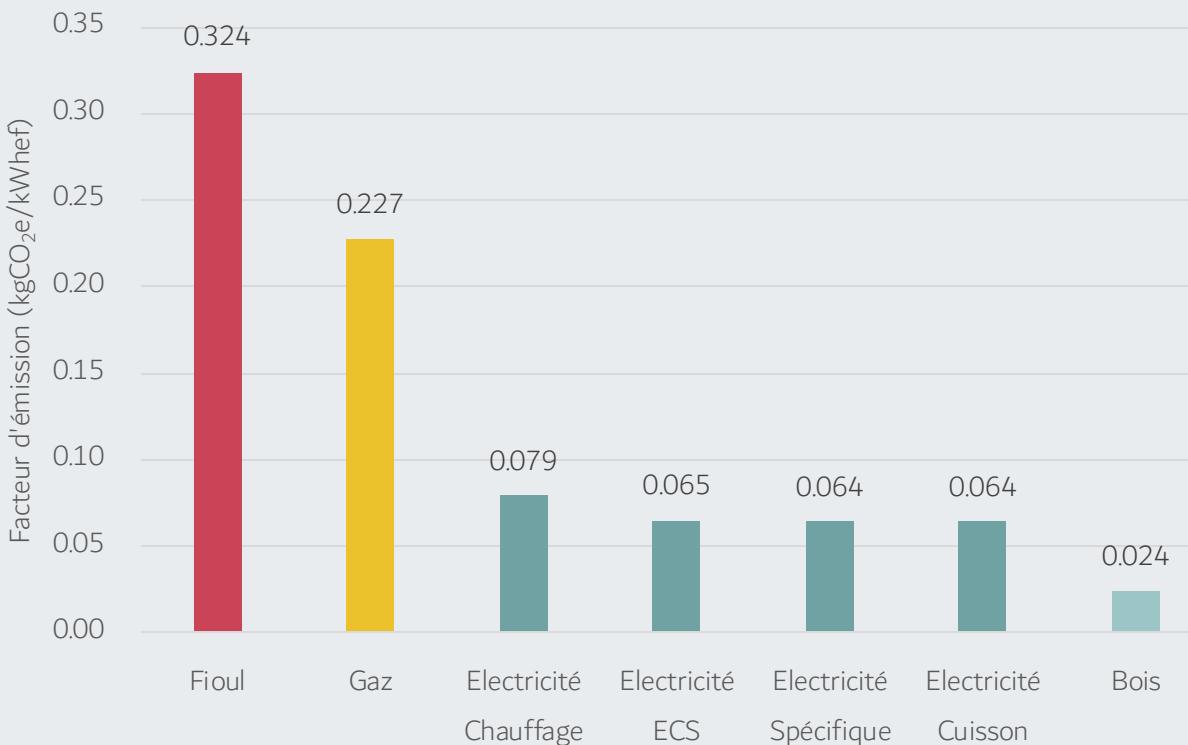
LEVIER 3 : L'INTENSITÉ CARBONE DE L'ÉNERGIE

Le saviez-vous ?

En France, un kWh de gaz émet quatre fois plus de gaz à effet de serre qu'un kWh d'électricité

Source: Base Empreinte Ademe

Comparaison des facteurs d'émission de différents vecteurs énergétiques en France



Exemples d'actions

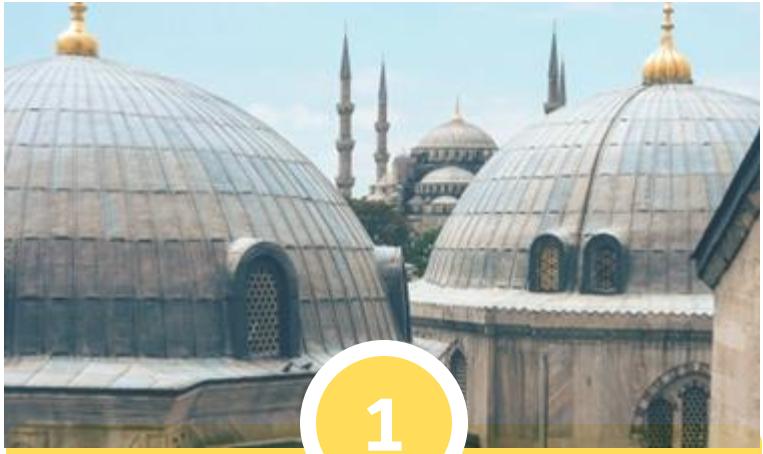
- **Eradiquer les sources d'énergie fossiles (fioul, gaz) au profit de solutions moins carbonées :**
 - **Installer des pompes à chaleur**
 - **Opter pour un réseau de chauffage urbain alimenté par des énergies renouvelables ou de récupération**
 - **Favoriser l'autoconsommation d'énergie solaire grâce à des panneaux photovoltaïques**
- **S'approvisionner en électricité verte** (offres garanties d'origine renouvelable)

LES AIDES FINANCIÈRES

NOM DE L'AIDE	NATURE DE L'AIDE	CIBLE	PROCÉDURE	MONTANT
Fonds Chaleur (ADEME)	Soutien à la production de chaleur et froid renouvelables (biomasse, géothermie, solaire, thermique, biogaz, énergies de récupération, création de réseaux de chaleur associé à des EnR)	Dispositif national Entreprises & collectivités	Demande via l'ADEME, après étude de faisabilité ou audit énergétique	Jusqu'à 60 % du coût de l'investissement
COT EnR (Contrat d'Objectif Territorial)	Soutien à la production de chaleur et froid renouvelables (biomasse, géothermie, solaire, thermique, biogaz, énergies de récupération, création de réseaux de chaleur associé à des EnR)	Dispositif territorial Structures privées et publiques dont le périmètre d'action couvre le territoire CVDL	Signature d'un contrat tripartite Ademe-région-territoire, dépôt de dossier avec projet d'EnR thermique	Jusqu'à 60 % du coût de l'investissement
CEE tertiaire (Certificats d'Économies d'Énergie)	Financement partiel des travaux d'efficacité énergétique (isolation, double vitrage, réduction des apports solaires par la toiture installation de pompes à chaleur, raccordement à un réseau de chaleur urbain)	Propriétaires, gestionnaires ou occupants de bâtiments tertiaires (publics ou privés)	Montage d'un dossier CEE avec un obligataire (fournisseur d'énergie) ou délégataire spécialisé Les actions entreprises doivent respecter les critères d'éligibilité définis dans les fiches CEE	Jusqu'à 100% de l'investissement Variable selon la nature des opérations, le secteur géographique et le gain estimé

Liste non exhaustive : d'autres aides locales ou régionales peuvent exister
Le cumul des aides est autorisé sous certaines conditions

PANORAMA DES SOLUTIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES : LES MESSAGES CLÉS



1

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

ADOPTER DES COMPORTEMENTS SOBRES PERMET DE RÉDUIRE EFFICACEMENT LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, EN ENCOURAGEANT LES ÉCOGESTES, EN SENSIBILISANT LES USAGERS ET EN REPENSANT LES USAGES QUOTIDIENS DES BÂTIMENTS.



2

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PASSE PAR UNE RÉNOVATION ADAPTÉE ET AMBITIEUSE, QUI PERMET DE RÉDUIRE LES PERTES ET DE MIEUX MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS.



3

L'INTENSITÉ CARBONE DU VECTEUR ÉNERGÉTIQUE

REPLACER LES ÉNERGIES FOSSILES PAR DES SOURCES RENOUVELABLES EST ESSENTIEL POUR DÉCARBONER LE SECTEUR TERTIAIRE, MÊME SI CELA NÉCESSITE PARFOIS DES INVESTISSEMENTS LOURDS POUVANT ÊTRE SOUTENUS PAR DES AIDES FINANCIÈRES.



**AVEZ-VOUS DES
QUESTIONS ?**

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

TF : Trans'Formation Centre-Val de
Loire SATISFACTION A CHAUD

